

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2025

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **3J AUTOMOBILES**Adresse de l'entreprise **44 AVENUE DU MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY 77400 LAGNY SUR MARNE**SIRET **8 4 9 9 3 6 2 8 1 0 0 0 1 3**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**

		Indice N		Indice N-1	
		3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
		Net		Net	
		3		4	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions		
		I	2		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* 010 012				
	Autres* 014 016				
	Immobilisations corporelles* 028 3 715 030 2 796		919	1 659	
	Immobilisations financières* (1) 040 042				
Total I (5) 044 3 715 048 2 796 919 1 659					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050 052				
	Marchandises* 060 062				
	Avances et acomptes versés sur commandes 064 066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* 068 3 627 070 3 627 676				
	Autres* (3) 072 9 118 074 9 118 8 184				
	Valeurs mobilières de placement 080 082				
	Disponibilités 084 7 517 086 7 517 7 150				
Charges constatées d'avance* 092 094					
Total II 096 20 262 098 20 262 16 010					
Total général (I + II) 110 23 977 112 2 796 21 182 17 569					
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120 1 000 1 000				
	Écarts de réévaluation 124				
	Réserve légale 126				
	Réserves réglementées* 130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131 132				
	Report à nouveau 134 (35 340) (36 335)				
	Résultat de l'exercice 136 9 057 995				
	Subventions d'investissement 137				
	Provisions réglementées 140				
	Total I 142 (25 283) (34 340)				
Provisions pour risques et charges Total II 154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156 8 934 15 188				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166 21 973 26 212				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 4 465 172 10 334 7 040				
	Comptes courants d'associés 170 5 223 3 568				
	Autres dettes 175				
	Produits constatés d'avance 174				
	Total III 176 46 465 52 009				
Total général (I + II + III) 180 21 182 17 569					
RAPPORTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193				
	(2) Dont créances à plus d'un an 197				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199				
	(4) Dont dettes à plus d'un an 195				
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182				
	Pris de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme au réel
dans l'état

3J AUTOMOBILES

Exercice clos le 31/12/2024

Siège social : 44 AVENUE DU MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY 77400 LAGNY SUR MARNE

SAS au capital de 1 000 euros - Siret 84983628100013 - APE 4520A

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2025

Le 27 juin 2025 à 17 heures, les associés de la société 3J AUTOMOBILES, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, se sont réunis au siège social 44 AVENUE DU MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY 77400 LAGNY SUR MARNE en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

- M. BOUKADDOUR MOUSTAFA demeurant 10 RUE MICHEL PLACE à DAMPMART titulaire de 66 parts.
- M. GHANI MUSTAPHA demeurant 29 COTE DE DAINVILLE à VILLIERS SUR MORIN titulaire de 34 parts

L'assemblée est présidée par Président BOUKADDOUR MOUSTAFA, gérant.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possédant ensemble parts sociales, représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions statutaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les récépissés des lettres recommandées de convocation
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- le rapport de gestion
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 233-19 du C. Com.
- l'inventaire
- les comptes annuels
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport du gérant. La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

3J
GH

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 9 057,11 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 9 876,90 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 1 714,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à apurer de 26 282,89 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024	9 057
Report à nouveau	(35 340)
Réserves distribuables	
Total	(26 283)

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	(26 283)
Total	(26 283)

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes

Exercice	Dividende distribué	Participations à réajuster
2023		
2022		
2021		

Le taux d'abatement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à

Le Président

M. BOUKADDOUR MOUSTAFA

M. GHAMI MUSTAPHA

3M
EM